



recensement agricole 2010



mai 2010

L'essentiel

1. sur le recensement agricole 2010

Le recensement agricole : qu'est-ce que c'est ?

Une photographie précise de l'agriculture française

Le recensement agricole est la plus grande enquête statistique menée par le Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche.

Il a lieu **tous les 10 ans**.

Le recensement étudie **tous les aspects de l'activité agricole et tous les types d'agriculture, hormis la pêche et la sylviculture**.

700 données sont recueillies par exploitation, qui permettent de mieux connaître :

- les hommes et les femmes qui font l'agriculture aujourd'hui,
- les cultures, les superficies cultivées et le cheptel,
- les pratiques agricoles et la diversification pratiquée dans les exploitations agricoles.

Pourquoi mener un recensement agricole ?

L'agriculture, un secteur clé dont la connaissance est essentielle

- presque **60 % du territoire** national (en superficie)
- la France : premier producteur agricole de l'Union européenne
- un secteur nécessaire à la production alimentaire mondiale

Exhaustivité et précision scientifique : le recensement agricole, l'étude de référence sur le secteur

Le recensement agricole **permet d'évaluer** :

- **l'état de notre agriculture**, en recueillant 700 données sur 100 % des exploitations,
- **sa position en Europe et dans le monde**, en comparant les données avec d'autres pays,
- **son évolution**, en comparant les résultats 2010 à ceux des précédents recensements.

C'est un outil essentiel d'aide à la gestion et à l'aménagement du territoire.

Ses résultats sont **utiles à de très nombreux acteurs** : exploitants agricoles, organisations professionnelles, chercheurs, pouvoirs publics, etc.



Qui est concerné par le recensement agricole ?

Tout le monde est concerné, afin d'obtenir le plus de données possible sur le secteur

Toutes les exploitations agricoles, hormis la sylviculture et la pêche.

Toutes les unités productives exerçant une activité de production agricole ayant une SAU ≥ 1 ha ou une production spécialisée (ex : 10 ares de vignes produisant des vins AOC, 6 brebis mères...), y compris des unités spéciales (pacages collectifs, DPU).

Sur l'ensemble du territoire national : métropole, départements d'Outre-mer et collectivités d'Outre-mer de Saint-Martin et Saint-Barthélemy.

Que l'agriculture soit l'activité principale ou secondaire de l'exploitant.



Le recensement agricole : une obligation statistique

- Recommandation de l'**ONU** (FAO)
 - 9^{ème} programme mondial de recensement de l'agriculture
- Au niveau communautaire
 - **Règlement européen** de 2008 du Parlement européen et du Conseil
- Au **niveau national**
 - Décret du Premier Ministre du 11 mai 2009
 - Arrêté du 11 mai 2009

Le recensement agricole : une confidentialité assurée par la loi

La confidentialité des données est assurée par la loi du 7 juin 1951 sur le secret statistique.

Toute personne participant au recensement agricole est tenue au **secret professionnel**, sous peine de sanction.

Les **informations individuelles** recueillies ne sont **transmises à aucun autre service** de l'Etat.

Elles ne seront **diffusées** que sous **forme agrégée**.

Le recensement agricole 2010 : mode d'emploi

Le recensement agricole 2010 : de septembre 2010 à avril 2011 partout en France

La campagne de collecte d'informations du recensement agricole 2010 se déroule sur le terrain **de septembre 2010 à avril 2011**. Elle est organisée par les services statistiques (Srise) au sein des directions régionales de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (Draaf).

Plus de **500 000 exploitations** agricoles sont concernées.

Près de **3 000 enquêteurs** agréés y participent en 2010. Ils seront munis d'une carte officielle, afin de pouvoir les identifier.

L'enquêteur viendra **collecter l'information « à domicile » auprès des chefs d'exploitation**.

L'entretien durera **une heure** en moyenne.



Le recensement agricole 2010 : globalement innovant

- **A**acquisition des données entièrement revue
 - collecte en saisie mobile
- **A**llègement pour les exploitants mais grande richesse des données
 - grâce à un recours généralisé aux données administratives
- **C**omparaisons facilitées avec autres données
 - **harmonisation générale des nomenclatures**
 - un questionnaire unique pour toute la France
- **D**iffusion innovante des résultats

Les innovations du recensement agricole 2010

Un procédé allégé pour les enquêtés

Grâce aux innovations suivantes :

- La **saisie** directe **des données sur ordinateur** lors de l'entretien
- Le **contrôle** des données dès leur saisie
- Le recours aux **données collectées dans les fichiers administratifs**, pour éviter d'inclure les questions dans l'enquête.
- D'autres **données pré-remplies**, les réponses étant simplement vérifiées par l'exploitant.

Les innovations du recensement agricole 2010

Des informations plus riches

Au total, plus de données disponibles, notamment sur des thématiques nouvelles

- **Informations disponibles sur l'ensemble du territoire** : chaque thème abordé est étudié exhaustivement
- **Richesse** de la nature des **informations** par la variété des thèmes étudiés
- **Actualisation des connaissances** par rapport à 2000
- Enrichissement par les fichiers administratifs (ex : Bio)
- Introduction d'informations sur des **sujets émergents** (environnement et diversification...)

Recensement agricole, des informations enrichies : détail

Connaissance des cultures et des élevages

- Toujours la **connaissance des productions agricoles** (végétales et animales) **croisées avec les informations de structures** : taille, orientation, démographie
- Connaissance des cultures : Superficie pour 150 cultures et **superficie irriguée détaillée**, superficie développée en légumes (62 postes)
- Connaissance des élevages : **rares détaillées**
- Superficies des **pacages collectifs**
- **Logement des animaux** : places et modes de stabulation

Recensement agricole, des informations enrichies : détail

Informations en liaison avec le Grenelle de l'environnement

- Détail des **productions certifiées bio** par exploitation
- Installations de production d'**énergie renouvelable** et potentiel de développement en **solaire**
- **Cultures énergétiques**
- Éléments linéaires du paysage
- Fertilisation minérale et **protection des cultures**
- Pulvérisateurs
- Travail et **protection des sols**
- **Méthodes de travail** du sol

Recensement agricole, des informations enrichies : détail

Informations en liaison avec le PMPOA et la directive nitrates

- **Présence d'installations couvertes et non couvertes**
 - Par type de **déjection** (purin, lisier, fumier-fientes)
 - et par type de **structure** (fosses, lagunes et aires)
- **Superficie totale épandue**, dont avec enfouissement immédiat
 - Par type d'**effluents** (fumier-fientes, lisier-purin, autres)
- **Effluents d'animaux** :
 - export de **quantités produites** sur l'exploitation (O/N),
 - part des **exports** dans les quantités produites (%),
 - **traitement** d'effluents par l'exploitation (O/N),
 - **import** d'effluents sur l'exploitation (O/N).

Recensement agricole, des informations enrichies : détail

Informations en liaison avec les problématiques de revenus des agriculteurs

- **Gestion des risques** : assurance multirisque, assurance récolte contre risques climatiques, adhésion à un mécanisme de solidarité
- **Commercialisation en circuits courts** :
 - par grand type de produits (7 postes), part dans le CA (4 modalités), principaux modes de commercialisation (11 modalités)
- **Diversification** : par produit, part de la diversification dans le CA total

Recensement agricole, des informations enrichies : détail

Autres informations

- **Viticulture** : production récoltée pour la cuve, destination de la vendange pour la cuve (hl), quantités de produits viticoles (hl) commercialisées
- **Superficies cultivées en plantes à parfum, aromatiques, médicinales** (117 postes)
- Mode de **faire-valoir de la SAU**
- **Superficie drainée**
- **Irrigation** : origine de l'eau et mode d'irrigation
- **Main-d'œuvre** : familiale, salariée, non permanente
- **Formation** initiale et continue **des exploitants** et de main d'œuvre
- Etc.

La diffusion des résultats du recensement agricole 2010

Des données de référence accessibles à tous gratuitement

Les premiers résultats seront disponibles dès **septembre 2011**

- des **données de cadrage**
- disponibles à l'échelle de la **commune, du canton, du département et de la région.**

Des **données plus détaillées, classées par thématique**, seront ensuite progressivement publiées : études spécifiques à l'échelon national et local.

Des informations adaptées par public

- **Grand public** : une cartographie interactive depuis le niveau de la commune jusqu'à la France entière; des fiches par thème et des études thématiques
- **Public averti** : des tableaux multidimensionnels en ligne, exportables pour traitement avec outils de cartographie ou tableur, des bases de données téléchargeables pour des études, des simulations de politiques, des évaluations

Accessibles **gratuitement** sur internet :

www.agriculture.gouv.fr/recensement-agricole-2010

www.agreste.agriculture.gouv.fr



En bref, le recensement agricole 2010 : une information localisée renouvelée

- **plus tournée vers l'environnement**
- **plus orientée vers les problématiques du monde agricole**
- **enrichie par des bases de données extérieures**
- **disponible vite sous forme de bases de données téléchargeables**

2. Le rôle des régions et partenaires

Les parties prenantes du monde agricole en région ont un rôle essentiel à jouer pour faire du recensement agricole 2010 un succès.

Les lieux fréquentés par les agriculteurs, les publications régulièrement lues par eux, sont un pivot central pour relayer l'information de manière efficace auprès des exploitants.

SRISE et DRAAF : émetteurs officiels de l'information locale

En partenariat avec la Préfecture, les **SRISE et DRAAF**, présentes sur le terrain et **chargées de la mise en œuvre du recensement agricole**, relayeront activement l'information en région :

- sur les **sites internet des DRAAF**
- en organisant des **réunions d'information** avec les élus locaux, les partenaires du monde agricole et les autres services de l'Etat
- en informant le public, à **l'occasion des événements régionaux** auxquels elles participent
- en **informant la presse régionale et locale**

Elles diffuseront des éléments d'information aux mairies et aux autres publics-clés

- Chambres d'agriculture, associations et fédérations locales, établissements scolaires...



Partenaires régionaux : chacun a un rôle à jouer

Pouvoirs publics locaux :

informer la population et les parties prenantes

Chambres d'agriculture,
interprofessions et syndicats,
établissements scolaires agricoles,
fournisseurs de produits et services agricoles :

relayer l'information auprès de vos membres, clients, élèves

Mairies :

sensibiliser les agriculteurs de la commune et
annoncer l'arrivée de l'enquêteur

De multiples outils à votre disposition

Pour vous permettre de relayer l'information facilement, le Ministère met à votre disposition des outils de communication prêt-à-l'emploi,

Relayez l'information en insérant dans votre bulletin d'information, journal local ou panneau d'affichage nos outils :

- annonces presse prêtes à l'emploi
- articles clé-en-main

Mettez l'information à disposition dans les lieux fréquentés par les agriculteurs :

- dépliants prêts à imprimer
- affiches en formats multiples

Jouez la carte internet :

- textes et visuels d'illustration à utiliser sur vos sites internet
- bannières internet prêtes à intégrer, pour faire un lien vers le site officiel

Retrouvez-les dès le mois de mai sur « ***l'Espace partenaires*** » du site



www.agriculture.gouv.fr/recensement-agricole-2010

3. Le dispositif de communication

SEPTEMBRE 2010 - AVRIL 2011

recensement agricole 2010



***Pour une vision complète de l'agriculture aujourd'hui,
chacun de vous compte.***

Comme tous les 10 ans, nous venons à votre rencontre pour le recensement agricole. Pour obtenir la photographie la plus détaillée de notre agriculture, de ses évolutions, de ses métiers, la participation de tous est primordiale.

Photos : Getty Images



Informations sur www.agriculture.gouv.fr/recensement-agricole-2010

L'affiche
diffusée partout
en France

A/ La
communication
« directe »
agriculteurs

Des partenariats variés, pour toucher les exploitants sur leurs « lieux de vie »

- Des banques agricoles
 - Crédit agricole : OK
 - Crédit Mutuel / Banque populaire
- Des « fournisseurs » de services du monde agricole
 - MSA : OK
 - Groupama/Agrica
- Des distributeurs de matériel agricole
 - Promodis : OK
 - Campa / Cap Alliance
- Des médias professionnels online majeurs
 - Pleinchamp : OK
 - Terrenet



Une présence sur points de vente, dans les outils de communication online et offline des partenaires

Un dossier de presse sonore pour sensibiliser agriculteurs et grand public au recensement agricole

Le principe : un programme audio d'information autour du recensement, composé de 15 chroniques d'1'30'', proposé pour libre diffusion à une sélection de radios.

Les radios ciblées : une sélection de 800 stations FM, dont 200 émettant dans les Dom, en excluant les stations au public jeune.

Le concept : chaque chronique présentera une idée reçue sur l'agriculture/les agriculteurs d'aujourd'hui, émise par un « particulier », à laquelle répondra un professionnel du secteur (agriculteurs, institutions, experts), en alternance sous forme d'interview ou des témoignages sur la réalité des faits.

La signature : chaque chronique se terminera par un message de promotion du recensement agricole, avec citation du Ministère de l'Agriculture.

La durée : 3 semaines consécutives, en amont du recensement.



b/ La présence sur le
site internet
du Ministère

L'espace dédié sur le site internet du Ministère de l'Agriculture

Un espace d'information à vocation pédagogique consacré au recensement, hébergé sur le site du Ministère. Il servira de point de repère central pour les moteurs de recherche.

Éléments apparaissant sur l'espace dédié :

- Les dates, informations pratiques et une explication de la vocation du recensement agricole 2010, et de son intérêt pour les agriculteurs et les autres publics
- Un dossier d'information destiné aux agriculteurs et partenaires, adapté au format web
- Les supports de communication à télécharger (affichette, leaflet, annonce presse prête-à-l'emploi, ...)
- Bannières, et visuels d'illustration et « bouton » pour les webmasters
- **Un espace outil dédié aux partenaires institutionnels**
- Les contacts utiles
- **A terme** : la parution des premiers résultats et des résultats définitifs du recensement



Le site officiel du recensement agricole :

www.agriculture.gouv.fr/recensement-agricole-2010



RECENSEMENT AGRICOLE 2010

[Présentation](#)[L'opération SOURCE](#)[Se porter candidat à un poste d'enquêteur](#)[Données en ligne](#)

Accueil > Recensement agricole 2010

RECENSEMENT AGRICOLE 2010



Présentation du RA 2010 : le dépliant

L'essentiel sur le recensement agricole 2010, en quatre pages au format A3

Le dernier recensement agricole a eu lieu en 2000

Principaux résultats France, région, département
10 chiffres clés par commune
Méthodologie

Publications sur CD-ROM

Le ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche réalise fin 2010 - début 2011 un nouveau recensement agricole sur l'ensemble du territoire de la métropole, des départements d'outre-mer et des deux collectivités d'outre-mer de Saint-Barthélemy et Saint-Martin.

Le recensement de l'agriculture concerne toutes les exploitations agricoles, y compris les plus petites.

Il est couvert par le secret statistique.

L'organisation générale de ce recensement est assurée par les services statistiques du ministère, aux niveaux national et régional ; elle donne lieu à deux étapes :

- à compter de septembre 2009, établissement de la liste des unités ayant une activité de production agricole,
- de septembre 2010 à avril 2011, collecte des données auprès des exploitants agricoles.

[Présentation](#)

L'essentiel sur le recensement agricole 2010

[L'opération SOURCE](#)

Pour préparer le recensement agricole 2010

[Se porter candidat à un poste d'enquêteur](#)

Nous recherchons des enquêteurs



c/ Les relations
médiâs

La stratégie presse

Un vrai « temps fort » pour le lancement :

- des cibles presse très larges
- une conférence de presse nationale
- des présentations régionales ad hoc

Un recentrage sur les médias favoris des exploitants agricoles sur la durée

- les médias régionaux, les médias spécialisés et professionnels

L'adaptation locale de l'information pour intéresser les médias régionaux

De l'information... et de l'animation pour faire vivre le sujet sur la durée

- en l'absence de sujets neufs après le lancement

La conférence de presse de lancement du recensement agricole 2010

Au Ministère et en présence du Ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche, en fonction de la situation politique et du contexte d'opinion du moment.

Si les relations pouvoirs publics - monde agricole sont trop tendues, un autre porte-parole est envisagé.

Une diffusion encore plus large du communiqué de presse et du dossier

Un lancement relayé en région par les DRAAF

- Porte-parole pour les médias régionaux (potentiellement conférence de presse régionale)
- Diffusion à la suite du lancement d'un communiqué de presse mettant en avant les spécificités régionales

Des relances intensives : placements d'interviews



Maintenir la visibilité durant le déroulement du recensement

Un communiqué d'étape :

- Janvier 2011 : le recensement à mi-parcours

2 push mail complémentaires : fin novembre 2010 + fin février 2011

- Point déroulement du recensement + focus saison (point fin automne, point fin hiver) + focus chiffres/données issus du dernier recensement.

L'expérience du recensement vécue par les journalistes : ma journée avec un enquêteur : proposition de « visite terrain » à une sélection de journalistes

Portraits d'agriculteurs : placements de témoignages/portraits d'agriculteurs, pour mieux connaître ceux qui font le secteur agricole et montrer son évolution

- Femmes agricultrices dans la presse féminine
- Exploitants de la région dans la presse locale
- Portraits par filière

Du « prêt à l'emploi », notamment pour les médias régionaux

- Quizz de connaissance sur l'agriculture

Un communiqué de clôture : fin avril 2011

- Le bon déroulement du recensement, des témoignages terrain



d/ L'information
des autres
publics-clés

Qui sera prévenu ?

Les pouvoirs publics locaux

- mairies en premier lieu
- conseils généraux
- conseils régionaux
- associations représentatives des maires de France

Les organisations consulaires

- chambres d'agriculture
- APCA

Informés et sollicités pour qu'ils deviennent un relais actif d'information auprès de leurs « populations »



e/ Le dispositif
de
prévention
de
crise

Les missions d'i&e en soutien à ce dispositif

Aux côtés du Ministère en cas de crise :

- pour l'analyse des éléments de veille
- pour le conseil stratégique sur la posture
- pour la mise en place d'un dispositif de remontée d'information et de gestion des situations sensibles
- pour la création d'éléments de langage ad hoc
 - statements
 - communiqués de presse
 - questions/réponses

En cours de préparation. Nous vous tiendrons au courant sur cette partie du dispositif un peu plus tard.



Retrouvez toutes les informations sur :

www.agriculture.gouv.fr/recensement-agricole-2010

